

Communiqué de presse

6^e sondage Alimentation et activité physique

Berne, le 11 septembre 2019

Alimentation : la responsabilité individuelle plébiscitée

EMBARGO, 11 septembre 2019, 10 h 30

Résultats du 6^e sondage Alimentation et activité physique

75 % de la population suisse en âge de voter est convaincue qu'un impôt sur les denrées alimentaires contenant du sucre, du sel et des graisses n'aurait pas d'influence sur sa consommation. Les Suisses et les Suissesses continuent d'attacher une grande importance aux thèmes touchant à l'alimentation et à l'activité physique. La responsabilité individuelle demeure une valeur centrale. Cependant, on observe les premiers signes d'une possible baisse de l'intérêt pour les questions d'alimentation et de santé. Tels sont les principaux constats du 6^e sondage Alimentation et activité physique.

Rejet clair d'un impôt sur certaines denrées alimentaires

La majorité de la population suisse en âge de voter continue de rejeter un impôt sur les denrées alimentaires contenant du sucre, du sel ou des graisses. La position des votants s'est raffermie sur ce point. Alors qu'environ deux tiers d'entre eux se prononçaient contre un impôt de ce genre en 2017, le front du refus rassemble aujourd'hui 75 % des avis. Ils accordent globalement une moindre priorité à un impôt sur les denrées alimentaires comme mesure de politique alimentaire qu'en 2017.

La responsabilité individuelle est essentielle

La responsabilité individuelle demeure une valeur centrale lorsqu'il est question d'alimentation et d'activité physique. Aux yeux des personnes interrogées, le consommateur apporte lui-même la contribution majeure à une alimentation équilibrée et à la pratique d'un exercice suffisant. Il n'est dès lors pas étonnant que les avis favorables à une intervention de l'État soient à la baisse. De manière générale, on constate aussi que l'intérêt pour les questions touchant à l'alimentation et à l'activité physique et le degré d'information dans ce domaine demeure élevé (respectivement 77 % et 72 %).

Mesures prises par les producteurs alimentaires et le secteur privé

De la part des producteurs alimentaires et du secteur privé, les consommateurs souhaitent avant tout des informations transparentes et compréhensibles sur les produits, l'engagement pour le sport de masse, la simplification de la déclaration de la valeur nutritionnelle et la concrétisation de projets qui promeuvent les bonnes habitudes alimentaires en collaboration avec l'État.

Groupe d'information Boissons rafraîchissantes

Une initiative des producteurs de boissons rafraîchissantes et de parlementaires

Reconnaissance des efforts déployés par le secteur des boissons

Le secteur des boissons a réduit la part de sucre dans son éventail de produits de 13 % de 2005 à 2015. Une nouvelle réduction librement consentie de 7 % est prévue d'ici à 2020. Répondant à une question spécifique, un peu plus de la moitié des votants (53 %) déclare avoir entendu ou lu quelque chose au sujet de ces mesures. « Bien entendu, ces 53 % ne sont pas pleinement satisfaisants. Nous pouvons certainement encore augmenter cette proportion par une communication ciblée », reconnaît Matthias Schneider, vice-président du Groupe d'information Boissons rafraîchissantes. « Nous devons encore communiquer davantage notre engagement et nos efforts librement consentis pour réduire la teneur en sucre. »

Les deux constats majeurs de ce 6^e sondage demeurent la valeur centrale de la responsabilité individuelle sur les questions d'alimentation et d'activité physique ainsi que le rejet largement majoritaire d'un impôt spécial sur les denrées alimentaires contenant du sucre, du sel ou des graisses.

Le 6^e sondage Alimentation et activité physique a été réalisé par gfs.bern sous la forme d'une enquête représentative pour le Groupe d'information Boissons rafraîchissantes.

Renseignements :

CN Lorenz Hess, président : 079 356 59 26

Matthias Schneider, vice-président : 044 835 94 72

Marcel Kreber, secrétaire : 079 650 48 73

Le « groupe d'information Boissons rafraîchissantes : vivre activement et boire de manière responsable » est un groupe indépendant axé sur le dialogue et composé de représentants des producteurs de boissons rafraîchissantes et de personnalités politiques nationales. Il a été fondé en 2013 à l'initiative des producteurs de boissons rafraîchissantes.

Pour de plus amples informations : www.gi-boissons-rafraichissantes.ch et @info_IGEG